

Réunion du Comité Directeur du 21 mai 2021

Présents : Hubert Potereau, Mireille Burgaud, Jeanne Soret, Josiane Freneau, Charlotte Nutsch, Claude Chaillot, Claude Bigeard.

10 h Début de la réunion.

Le président rappelle que cette première réunion de l'année 2021 a pour objectif de faire le bilan pour le club de cette période pandémie qui a été difficile à gérer :

Il y a eu quelques marches.

La marche nordique et le vélo ont à peu près fonctionné.

Le président rappelle que la fédération, aussi bien aux niveaux départemental que régional et nationale, a fait un effort, et que le tarif de la licence, pour cette année, est passé à 20 €. En conséquence, le tarif pour le renouvellement des cotisations au club pour la saison 2021-2022 a été fixé comme suit :

Renouvellement cotisation des sympathisants	1 €
Nouveaux sympathisants	10 €
Renouvellement des licenciés	21 €
Nouveaux licenciés	27 €

Le club a décidé de faire un effort budgétaire en faveur des membres qui avaient quand même pris leur licence malgré l'incertitude dû à la pandémie, d'où les différences de tarifs.

Charlotte a fait part de sa décision de démissionner de son poste d'animatrice de la gymnastique pour raisons de santé.

Les animateurs de la gym devront organiser un système pour récupérer les matériels prêtés aux adhérents en début de saison. La reprise des cours fera l'objet d'un prochain courriel.

La salle de sports étant fermée pour 18 mois, Claude doit demander au maire de St Révérend s'il est possible d'utiliser leur salle durant cette période pour le tennis-rebond. A défaut il est encore possible de mander au maire de Coex.

L'activité danses en ligne marche bien et reprendra en septembre, autorisation d'acheter du matériel de sono leur a été donnée.

Josiane s'est démenée et a obtenu le remboursement (bientôt) des avances pour les voyages.

Le président a rappelé que la prochaine assemblée générale qui se tiendra en septembre sera électorale. Plusieurs membres du Comité Directeur, dont lui, le président, ont décidé de ne pas se représenter. **Il lance un appel aux membres pour faire acte de candidature.** De toute façon, pour la bonne marche d'une association, il est bon de renouveler de temps en temps les dirigeants.

Claude Bigeard demande aussi des candidats pour devenir animateurs des activités. Ils sont indispensables et la formation est entièrement gratuite.

11 h 30 fin de la réunion.